

Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du CDT de la Haute-Vienne du lundi 31 mai 2010 à 15h15 – Ambazac

Etaient présents :

Mlle. Mélanie	ASTIE	CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
Mme. Yvette	AUBISSE	Cté. d'agglomération de Limoges Métropole	Collège 3
Mme. Suzanne	BESSE	Présidente du CD-FFCT Haute-Vienne	Collège 2
M. Bernard	BROUILLE	Conseiller général	Collège 1
Mlle. Cécile	CAILLAUD	Stagiaire au CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
M. Maurice	CLUZELAUD	Gîtes de France de Haute-Vienne	Collège 2
Mme. Béatrice	COIFFARD	FN des Villages Etapes	Invités
Mme. Isabelle	COUTURIER	Présidente de l'OT de Bessines sur Gartempe	Collège 6
M. Patrick	DANTZER	Président Club Campings et FDHPA Haute-Vienne	Collège 2
M. Adrien	DENIZOU	Pays Haut-Limousin	Collège 3
Mlle. Lise	DUDOGNON	Apprentie au CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
M. Daniel	FAUCHER	Conseiller général	Collège 1
M. Jean-Claude	FAUVER	Conseiller général	Collège 1
Mme. Adeline	FUMET	Présidente de l'OT de l'Issaure	Collège 6
Mme. Adeline	FUMET	Présidente de l'UDOTSI	Collège 2
M. Gérard	GRANET	Conseiller général	Collège 1
M. Jean	GUILLIER	Directeur général Adjoint du Conseil général	Invités
M. Alain	GUILLOUT	Vice-Président de l'UMIH de Haute-Vienne	Collège 2
M. Michel	LABORIE	Sous-Préfet de Bellac-Rochecouart	Invités
M. Serge	LACROIX	CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
Mme. Nathalie	LAFON	ALT Vassivière	Invités
M. Gérard	LAMARDELLE	Conseiller général	Collège 1
Mme. Marie-Line	LARCHER	Office de tourisme de Limoges	Collège 5
M. Eric	LARTIGAUT	CCI de Limoges-Haute-Vienne - Aéroport	Collège 2
M. Henri	LIMOUZINEAU	Commissaire aux comptes - KPMG	CAC
Mme. Valérie	MALABOU	CCI de Limoges-Haute-Vienne	Collège 4
M. Gilles	MALTHIEU	Expert comptable - PriceWaterhouseCoopers	EC
Mlle. Marion	MANGIN	CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
M. Gérard	MAZURIER	FFRP Haute-Vienne	Collège 2
M. Patrice	MEILHAC	Musée national Adrien Dubouché	Invités
Mme. Patricia	MINGOTAUD	Office de tourisme d'Eymoutiers	Collège 6
Mlle. Julie	NOGAREDE	Welcome en Limousin	Collège 2
Mme. Dominique	NORMAND	Vice Présidente du CRT du Limousin	Collège 5
M. Pascal	NOURRY	Directeur en charge du tourisme au Conseil général	Invités
M. Philippe	NOUSSAT	Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac	Collège 3
M. Philippe	NOUSSAT	Président de l'OT d'Ambazac	Collège 6
M. Claude	OYARSABAL	Président de l'OT de Solignac	Collège 6
Mme. Marie-Françoise	PEROL-DUMONT	Présidente du Conseil général	Collège 1
Mme. Monique	PLAZZI	Conseillère générale	Collège 1
M. Claude	PLUSS	Pays Saint Yrieix - Sud Hte Vienne	Collège 3
M. Claude	PLUSS	Président du SI du Chalard	Collège 6
Mme. Isabelle	ROBIN	CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
M. Stéphane	ROUX	CDT de la Haute-Vienne	CDT 87

M.	Christian	RUIZ	Vice-Président de l'OT de Bellac	Collège 6
Mme.	Andrea	SOYER	Conseillère régionale du Limousin	Collège 5
M.	Jean-Paul	TOUCHARD	CR Equitation du Limousin	Invités
M.	Michel	TOULET	Vice-Président de l'Office de tourisme de Limoges	Collège 5
Mme.	Sophie	TRINQUES	CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
M.	Stéphane	VEYRIRAS	Conseiller général	Collège 1
M.	Pierre	VEYSSEX	Président de Visiter Malin	Invités
M.	Jean-Pierre	WALDBAUER	Logis de Haute-Vienne	Collège 2

Etaient représentés avec pouvoirs :

M.	Pierre	ALLARD	Conseiller général	Collège 1	par M. BROUILLE
M.	Cyril	BOISSIER	Président de l'UMIH de Haute-Vienne	Collège 2	par M. GUILLOUT
M.	Cyril	BOISSIER	Président de Welcome en Limousin	Collège 2	par Mlle NOGAREDE
Mme.	Monique	BOULESTIN	Cté. d'agglomération de Limoges Métropole	Collège 3	par Mme. AUBISSE
M.	Didier	BRANDY	Président de l'OT de Saint-Junien	Collège 6	par M. OYARSABAL
M.	Frédéric	CHAMBRAUD	Président des Logis de Haute-Vienne	Collège 2	par M. WALDBAUER
M.	Eric	CHAMOULEAU	Président de l'OT du Martoulet	Collège 6	par Mme. COUTURIER
Mme.	Christelle	COURSAT	Présidente du CRT Limousin	Collège 5	par Mme. SOYER
M.	Stéphane	DELAUTRETTE	Pays Ouest Limousin	Collège 3	par M. PLUSS
M.	Gilles	DENISOT	Président Tourisme vert et GF de Haute-Vienne	Collège 2	par M. CLUZELAUD
M.	Jean-Claude	LEBLOIS	Conseiller général	Collège 1	par Mme. PLAZZI
M.	Jean-Pierre	LIMOUSIN	Président de la CCI de Limoges-Haute-Vienne	Collège 4	par Mme. MALABOU
M.	Jacques	ROUSSEAU	Conseiller général	Collège 1	par M. FAUCHER
M.	Jean	SARABEN	Présidente de la FFRP Haute-Vienne	Collège 2	par M. MAZURIER
M.	Frédéric	SUDRON	Président de l'OT d'Eymoutiers	Collège 6	par Mme MINGOTAUD
M.	Bernard	VAREILLE	Président de l'OT de Limoges	Collège 5	par M. TOULET
M.	Patrick	VILLESOT	Président du SNTV de Haute-Vienne	Collège 2	par M. DANTZER

Etaient excusés :

Mme.	Emmanuelle	BONNET	Pays Ouest Limousin	Invités
M.	Jean-Paul	CORDEAU	Trésorier payeur général	Invités
Mme.	Sandrine	DAVID	Maison du Limousin à Paris	Invités
Mme.	Françoise	DELAUX	DRJSCS du Limousin	Invités
M.	Jean-Pierre	DEMERLIAT	Sénateur de la Haute-Vienne	Invités
M.	Jacques	DESCARGUES	Président du CDT de la Corrèze	Invités
M.	Gilles	DESPEYROUX	PNR Millevaches en Limousin	Invités
Mme.	Monique	DEZPI	Pays d de l'Occitane	Invités
M.	Vincent	DRUAUX	Président de l'OT de Briance Roselle	Collège 6
M.	Jacques	DUCHÉ	Président de Clévacances Haute-Vienne	Collège 2
M.	Paul	DUCHEZ	Président de la FD-AAPPMA de Haute-Vienne	Collège 2
Mme.	Sylvie	ERHART	Présidente de l'OT de Briance Combade	Collège 6
Mme.	Cécile	FAURE	Centre de la mémoire d'Oradour sur Glane	Invités
M.	Michel	FRAY	Commandant du CRS 20	Invités
Mme.	Jeannine	GALLET	CDT de la Haute-Vienne	CDT 87
M.	Bruno	GARDELLE	Directeur général de la SELI	Invités
Mme.	Anne	MANGIN-PAYEN	SDAP de la Haute-Vienne	Invités
M.	Jean-Michel	MENARD	Ilmousin Nature et Environnement	Invités
Mme.	Muriel	MEUNIER	Présidente de l'ALT Vassivière	Invités
M.	Bertrand	PARIS	Pays du Haut-Limousin - Pays de l'Occitane	Invités
M.	Jean-Claude	PEYRONNET	Sénateur de la Haute-Vienne	Invités
M.	Bruno	PICAT	Conseil général de la Haute-Vienne	Invités
M.	Emmanuel	QUITTET	Président du CR Equitation du Limousin	Invités
M.	Alain	RODET	Président Cté d'Agglomération – Maire de Limoges	Invités
M.	Hervé	VALADAS	Président du Pays Monts et Barrages	Collège 3
M.	Gilbert	REBEYROLLE	Président Chambre des métiers Haute-Vienne	Collège 4

1. L'accueil des participants

Monsieur le Président Daniel FAUCHER accueille et souhaite la bienvenue à Madame la Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne, aux Élus en leurs grades et fonctions, aux Présidents et aux Responsables d'organismes et entreprises de tourisme, les techniciens d'organismes et entreprises de tourisme et toutes les autres personnes présentes à l'Assemblée générale ordinaire, de clôture de l'exercice 2009, du Comité départemental du tourisme.

Monsieur le Président Daniel FAUCHER remercie Madame le Maire Elisabeth MACIEJOWSKI et le Conseil municipal de la Commune d'Ambazac qui nous accueille à l'occasion de cette Assemblée Générale 2009.

Enfin Monsieur FAUCHER laisse le soin à Monsieur Philippe NOUSSAT, Maire-adjoint d'Ambazac, de présenter, en quelques mots, sa belle commune qui vient, cette année encore, de pleinement réussir son édition de la course des « Gendarmes et des Voleurs de Temps ».

Monsieur Philippe NOUSSAT remercie le CDT d'avoir pensé à la Commune d'Ambazac pour la tenue de son Assemblée générale 2009. Il excuse l'absence de Madame le Maire et explique à l'assemblée qu'elle est accueillie dans la salle des fêtes (intitulée « Espace Gerbassou ») qui vient d'être entièrement rénovée, en particulier, grâce à l'aide financière du Département de la Haute-Vienne. Ambazac est une commune de 5500 habitants, située dans l'espace de la seconde couronne de la capitale régionale, Limoges, qui bénéficie d'un accès aisé par l'A20 ce qui est un atout pour son développement.

Monsieur NOUSSAT rappelle qu'Ambazac fait partie de la Communauté de Communes des Monts d'Ambazac et du Val du Taurion (7 communes et 10000 habitants environ), et que cette intercommunalité possède la compétence « tourisme », c'est pourquoi elle gère l'Office de tourisme qu'il représente également. Il explique que deux événements contribuent au rayonnement de la cité d'Ambazac : la célèbre Course des « Gendarmes et des voleurs de temps » citée il y a quelques instants, et la « Brocante » qui se tiendra prochainement et qui attire entre 5000 et 10000 personnes chaque année. Enfin il rappelle que le second « Espace VTT du département » vient d'être inauguré et que cet équipement vise à valoriser les efforts entrepris en matière de randonnée et de loisirs offerts à la population et aux touristes.

Monsieur FAUCHER remercie Monsieur NOUSSAT pour ses mots d'accueil et donne la parole à Madame Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne.

Madame la Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne remercie la Commune d'Ambazac pour son accueil dans cette très belle salle des fêtes dont la qualité des installations est une preuve tangible de la pertinence du maintien de la compétence générale, partagée entre différents niveaux de collectivités territoriales, et qui s'exprime par la mise en œuvre de financements « croisés » permettant de réaliser des équipements structurants hors de portée pour de petites communes.

Madame PEROL-DUMONT remercie le CDT pour le travail accompli en 2009 et rappelle qu'il est le « bras armé » du Département en matière de tourisme. Elle rappelle également le contexte particulier de l'activité touristique en Haute-Vienne qui ne peut-être la « pierre angulaire » de l'économie départementale en raison de l'absence d'arguments tels que la mer, le soleil, le patrimoine et des équipements d'exception ... Ainsi le tourisme est une activité « importante », certes, mais qui restera « marginale » dans une analyse contextuelle plus globale.

Pour répondre à différents griefs, entendus ici et là, Madame la Présidente réaffirme que le coût des futurs bâtiments du Conseil général est maîtrisé et compensé par la vente des immeubles actuellement occupés, par les différents services, dans Limoges.

Même si la fréquentation des points d'accueil et d'information des publics est mesurée ici et là, Madame la Présidente souhaite que soit maintenu la dimension « vitrine » du site de la place Denis Dussoubs. Elle rappelle que le CDT restera sur ce site de qualité même si le Conseil général déménagera prochainement dans ses futurs locaux (lesquels seront également accessibles pour les associations d'intérêt général).

Madame PEROL-DUMONT explique que le contexte actuel n'est pas favorable pour les finances publiques territoriales en raison d'un déficit colossal de l'État. Les dotations de ce dernier seront gelées pendant trois années alors que les dépenses, notamment sociales, vont aller en augmentant. Elle rappelle que la réforme de la taxe professionnelle fait perdre au Conseil général la somme de 1,7 millions d'Euros cette année, non compensée par l'Etat. Ainsi pour la première fois, depuis fort longtemps, le budget du Département sera en diminution (387 millions d'Euros).

Enfin suite au départ prochain du directeur, dont elle comprend les raisons sur le plan de la gestion de sa carrière, Madame la Présidente explique que certaines missions du CDT vont être directement gérées par le Conseil général de manière à faciliter le travail à venir du Président FAUCHER.

Elle explique qu'elle doit quitter l'assemblée afin de se diriger sur Paris pour participer à des travaux concernant la réforme des collectivités territoriales. Elle remercie l'assemblée pour son écoute.

Elle conclut ses propos en souhaitant que les compétences « croisées » puissent permettre au département de maintenir un « Comité départemental du tourisme ». Elle indique que si la situation des finances départementales s'améliore, elle n'exclut pas de redonner plus de marge de manœuvre au CDT.

Monsieur FAUCHER remercie Madame PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne pour son intervention rappelant le contexte de travail du CDT et rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités
- Rapport comptable et financier
- Information sur l'activité du service commercial du CDT
- questions diverses.

2. Point N°1 – rapport moral de Daniel FAUCHER, Président du CDT de la Haute-Vienne

Bienvenue à toutes et à tous à cette Assemblée Générale 2009. Comme vous allez le voir tout à l'heure, l'année 2009 a été celle de la structuration et de l'amélioration de la lisibilité du travail du Comité départemental du tourisme de la Haute-Vienne.

Le travail relatif aux filières traditionnelles que sont la pêche, le cheval, la randonnée et l'hôtellerie de plein air s'est poursuivi (ex. : mise en ligne du site Internet www.randonnee-hautevienne.com, lequel permet de choisir et de télécharger des itinéraires de promenade et de randonnée).

Sans vouloir mélanger les genres, prenant quelques instants ma casquette de Conseiller général, délégué au tourisme, je voudrais insister sur l'atout certain que représente la randonnée et tous ses produits dérivés pour notre département et son tourisme ! Aussi je délivre un message : mobilisez-vous, sur le terrain, pour faire vivre notre PDIPR !

Bien d'autres actions ont été aussi menées en 2009, qui à l'image du développement réussi de notre site Internet, la promotion du département, le fleurissement et la structuration de l'offre, mais aussi l'observation avec la publication du tableau de bord et des indicateurs annuels.

Par ailleurs l'activité commerciale du CDT a progressé sur les deux segments que, celui-ci, a investis depuis sa demande d'autorisation administrative en janvier 2008 (+ 22 % pour les excursions et les séjours groupes et + 225% pour les séjours individuels). Il convient de souligner que grâce au réseau « RN2D » et à la collaboration qu'il permet avec les éditeurs de coffrets cadeaux que sont Dakota et Weekendtour, ou encore avec le tour-opérateur Visit France, la lisibilité de la destination « Haute-Vienne - Limoges » est accrue (12 séjours de la Haute-Vienne sont actuellement présents dans les réseaux d'agences de voyages et de grande distribution de toute la France).

Vous le voyez, malgré un budget serré, bien des choses sont menés, réalisées, et souvent réussies. Des projets sont en cours de réalisation pour certains (ex. : l'application de la mise en réseau des OTSI) ou en cours de réflexion pour d'autres (ex. : Route de la porcelaine, tourisme en direction des familles avec enfants).

Il me faut, aussi, évoquer l'évolution de la situation du personnel du CDT.

Saluons tout d'abord Anne-Marie JANDAUD qui a fait valoir ses droits, bien légitimes, à la retraite ; et félicitons-la pour son engagement en tant qu'élue locale. Saluons aussi Marie GUERAUD qui a décidé dans le cadre d'un départ négocié de quitter le CDT. Toutes les deux avaient, comme on dit, de « la bouteille ». Elles avaient vécu l'histoire et les histoires du CDT, et elles avaient su apporter, avec leurs personnalités et leurs façons d'être, talent et compétence au service de notre institution. Qu'elles soient publiquement et très chaleureusement remerciées pour toutes ces années passées au service de tous.

Je veux avoir aussi une pensée amicale pour Rodolphe LIGONNIERE. Rodolphe, en charge la structuration et de l'animation des filières, avait su impulser et faire vivre un réseau partenarial et apporter sa force et rigueur à ces filières si importantes pour notre identité départementale. Souhaitons-lui bonne chance dans sa nouvelle fonction au sein du CDT de l'Anjou.

Le contexte actuel, largement expliqué au moment du vote de notre budget 2010, ne permet pas de remplacer les départs de Marie GUERAUD et de Rodolphe LIGONNIERE. Il faudra bien que nous passions encore ce nouveau cap !

2009 a été aussi l'arrivée de Serge LACROIX embauché comme directeur le 1^{er} mars 2009. Dans ce contexte difficile, Monsieur LACROIX a su apporter son talent, sa persévérance, son souci de réussir et sa rigueur. C'est avec qualité et détermination qu'il a su m'accompagner et accompagner le développement du CDT de la Haute-Vienne. Hélas cette situation ne va pas durer. En effet Serge LACROIX va nous quitter début juillet, quittant

notre région pour prendre la direction de l'Office de Tourisme de Briançon. Aussi en votre nom, et de la part des membres du Conseil d'Administration, je voudrais tout simplement, mais très sincèrement et très chaleureusement, vous remercier, Serge, pour le travail accompli pour le tourisme dans ce département. Je vous regretterai car j'ai apprécié notre collaboration ; mais ainsi va la vie. ! Bonne chance dans votre nouvelle fonction.

Comme vous le savez, la situation financière des départements est préoccupante. Pour équilibrer notre budget, nous avons dû faire des choix ! La réforme territoriale actuellement en cours de déploiement ne facilite pas, non plus, la visibilité actuelle et à venir pour les acteurs institutionnels du tourisme. Nous ne savons pas réellement, à ce jour, si les collectivités « région » et « département » conserveront la clause de « compétence générale » qui leur permet aujourd'hui d'intervenir dans bien des domaines optionnels comme le tourisme, la culture ou bien d'autres champs encore !

Il nous faudra, sans nul doute, poursuivre nos partenariats déjà existants avec Limoges et la Région Limousin ; et en développer d'autres comme celui impulsé récemment avec le CDT de la Creuse sur le plan de la mise en marché des produits touristiques.

Enfin je veux remercier et féliciter toute l'équipe du CDT pour son implication, son bouquet de compétences et son désir de travailler malgré les difficultés rencontrées pour faire connaître notre département. Comme cela a déjà été le cas par le passé, je serai présent auprès de vous après le départ de Serge LACROIX et je saurai vous aider le mieux possible !

Bien sûr en tant que Président j'aimerais pouvoir disposer d'un meilleur budget à vous annoncer ; mais je sais l'effort fait par le Département dans le contexte actuel. Aussi je voudrais, Madame la Présidente, remercier le Conseil général pour son soutien financier.

Enfin merci aussi à tous nos partenaires et à toutes celles et ceux qui participent, avec nous, au travail de promotion de notre département paré de très nombreux atouts. Merci à tous pour votre aimable attention.

Le rapport moral est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

3. Point N°2 – rapport d’activités

Un rapport d’activités, au titre de l’année 2009, a été rédigé grâce au concours de toute l’équipe. Comme l’an dernier, ce document est organisé en quatre chapitres (voir en pièce jointe) :

- Chapitre 1. Promouvoir
- Chapitre 2. Mettre en marché et vendre,
- Chapitre 3. Accompagner, fédérer et qualifier,
- Chapitre 4. Diriger et gérer le CDT.

Selon le directeur, les principaux points qu’il faut retenir vis-à-vis du travail accompli en 2009 sont les suivants :

3.1. Au titre de « promouvoir » (p 4 à 13 du rapport synthétique)

3.1.1. Sur le plan des éditions :

4 brochures ont été éditées en 2009 (guide découverte, carte touristique, brochure randonnée, brochure pêche) dont les plus importantes sont tirées à 50000 exemplaires, auxquelles s’ajoutent l’agenda de l’été édité par la CG et diffusé au travers du CDT.

3.1.2. Sur le plan des salons :

Le CDT a :

- participé à sept salons : Rennes, Nantes, Kidexpo Paris, Mahana Marseille, MAP à Paris, Salon de la randonnée à Paris, Vacances à Bruxelles,
- été présent à deux manifestations (Course d’Ambazac et Congrès national des Stations vertes à Nedde),
- confié le stand départemental au Pays du Haut-Limousin, à l’occasion du Salon de la randonnée d’Eguzon dans l’Indre.

3.1.3. Sur le plan des relations « presse » :

17 accueils de presse organisés ou réalisés en association avec le CRT (très souvent le cas).

Les principales retombées presse sont les suivantes :

- Le Pèlerin magazine (6 pages) et TF1 pour les Ostensions Limousines,
- Détours en France sur le thème du Limousin (36 pages sur la Haute-Vienne),
- City Magazine sur le thème de l’échappée verte (8 pages sur la Haute-Vienne),
- Régal sur le thème des produits du terroir (7 pages sur la Haute-Vienne).

3.1.4. Sur le plan des solutions Internet et des TIC :

Le CDT poursuit son travail de développement de sites Internet que l’on veut performants dont l’ouverture, en mai 2009, du site dédié à la promenade et à la randonnée www.randonnee-hautevienne.com.

4 lettres d’information « grand public » ont été éditées (1000 à 1200 destinataires).

Le CDT reste fortement impliqué dans l’animation et la gestion collaborative du système régional d’information LEI (3 réunions en fin d’année avec les pays). Rédaction d’une note explicative sur le sujet à l’attention des Présidents d’Offices de tourisme, et accompagnement du Pays Monts et Barrages et de l’OT de Saint Yrieix la Perche dans la mise en œuvre de solutions Internet.

3.1.5. Sur le plan de l'accueil et de l'information

En 2009, à l'accueil, le CDT a prodigué à plus de 2400 demandes (baisse de 15,2 %) d'information et de documentation, dont 8,3 % émanait de l'étranger. La carte touristique et le guide découverte sont très largement en tête des documents diffusés. En 2009, le CDT a enrichi son fichier « prospects et clients » de 2278 contacts qualifiés (dont 82,4 % émanant de personnes individuelles).

En 2009, le site Internet du CDT (site CDT en français avec sa cartographie interactive) a connu une fréquentation en hausse importante : 127000 visites, soit + 24,6 % par rapport à 2008.

Enfin, 30 prestataires ont pu bénéficier des vitrines de la place Denis Dussoubs.

3.2. Au titre de « mettre en marché et vendre » (pages 14 à 17 du rapport synthétique)

3.2.1. Sur le plan de la production et de la mise en marché (produits groupes et individuels)

Le CDT participe activement à la mise en marché à une part de l'offre touristique (25 restaurants, 29 hôtels et résidences de tourisme, et 40 lieux de visite et OTSI).

3.2.1.1. Sur le plan de la production pour les groupes

111 programmes et devis ont été transmis et 54 ont été confirmés et consommés en 2009.

3.2.1.2. Sur le plan de la production pour les individuels

Au départ bâtis avec RN2D et Tour Massif, les partenariats sont poursuivis avec Dakota Voyages, Weekendtour et Visit France ; et le CDT continue sa propre production concernant les filières cheval, randonnée et pêche.

3.2.2. Sur le plan des résultats enregistrés (produits groupes et individuels)

3.2.2.1. Sur le plan des résultats pour les groupes

- 54 contrats souscrits (contre 51 en 2008),
- 2172 pax (journée-forfait-personne) contre 2163 en 2008,
- 202 K€ de ventes de produits groupes, contre 272 K€ en 2008 (*)

() dépréciation de 25 % environ due à la perte d'un très gros client parisien du « tourisme jeunes » qui achète désormais ses prestations touristiques directement auprès de la structure départementale « Chéops ».*

3.2.2.2. Sur le plan des résultats pour les individuels

- 77 contrats souscrits (contre 26 en 2008)
- 155 pax (contre 51 en 2008)
- 18711 € de volume d'affaires (contre 5763 € en 2008).

3.2.3. Sur le plan des relations avec les clients

28 avis et observations ont été adressés au CDT concernant sa production touristique, dont seulement deux ont été négatifs. Toutes les observations sont transmises aux professionnels concernés.

3.3. Au titre de « Accompagner, fédérer et qualifier » (pages 18 à 25 du rapport synthétique)

3.3.1. Au titre du suivi des filières

3.3.1.1. Au titre de la filière « hôtellerie de plein air »

Assistance du club départemental dans la mise en œuvre de ses outils de promotion (ex : brochure, site Internet du club www.camping-limousin.com).

Participation à la labellisation de deux établissements à la marque nationale « Camping qualité » (Rochechouart et Bonnac-la-Côte).

3.3.1.2. Au titre de la filière « randonnée »

Le CDT a participé aux Commissions départementales et locales de la randonnée, à l'attribution du label départemental « accueil rando » (pour un seul site en 2009), et à l'élaboration de produits touristiques.

Le CDT a réalisé une première série de 30 topofiches et a préparé une seconde série de 36 topofiches à paraître dès que les travaux seront réalisés sur le terrain. Le CDT a également procédé à la mise à jour de ses outils de promotion (brochure randonnée).

3.3.1.3. Au titre de la filière « cheval »

En 2009, le CDT a labellisé 6 hébergements adaptés à l'accueil des cavaliers et des chevaux. De même le CDT a poursuivi son travail de création et d'adaptation de produits touristiques avec les membres de « La Haute-Vienne à cheval ».

3.3.1.4. Au titre de la filière « pêche »

Le CDT a participé aux travaux du Programme d'action concerté (PAC) de la région Limousin en matière de tourisme pêche ; et trois sites adaptés à l'accueil des pêcheurs en Haute-Vienne ont été audités en vue de l'obtention du label « Accueil pêche » (2 obtenus et un en cours).

Le CDT a également procédé à la mise à jour de ses outils de promotion (brochure « pêche », dossier de presse, relations avec la presse).

3.3.1.5. Au titre du tourisme à vélo

Le CDT participe aux réflexions engagées par le territoire de la Chataigneraie Limousine concernant le développement de la pratique du cyclotourisme à des fins de loisirs et de tourisme.

3.3.1.6. Au titre des « pôles nature »

En inscription de la politique spécifique du Département, le CDT a travaillé à la construction de trois produits touristiques spécifiques.

3.3.1.7. Au titre de l'hôtellerie

Aux côtés du CRT, de l'OT de Limoges et du Club hôtelier de l'Agglomération de Limoges (CHAL), le CDT a participé à la réflexion préalable concernant la création d'une centrale de réservation et/ou de disponibilité de chambres hôtelière sur Limoges.

3.3.2. Au titre de l'amélioration des de la qualité des offres et des territoires

3.3.2.1. Au titre du label « tourisme et handicap »

Le CDT est actif dans le déploiement du label « Tourisme et handicap » en Haute-Vienne (actions de sensibilisation, évaluation de sites et offres). Ainsi 6 nouvelles structures ont obtenu ce label national en 2009.

3.3.2.2. Au titre du « fleurissement »

A la demande du Conseil général, le CDT assure l'organisation du concours départemental des villes et villages fleuris et des maisons et fermes fleuries. Dans ce cadre le CDT a organisé deux réunions de sensibilisation et d'explications sur le terrain.

En 2009, 87 communes ont participé au concours départemental. Le palmarès a été rendu public le 6 novembre à Saint-Léonard-de-Noblat.

3.3.2.3. Au titre de « Clévacances »

En 2009, le CDT a travaillé au rapprochement technique entre les structures de gestion des marques « Gîtes de France » et « Clévacances ».

3.3.2.4. Au titre de « Qualité tourisme »

En 2009, le CDT a participé aux réflexions menées par la CRCl en matière de mise en œuvre d'une approche territoriale de « Qualité tourisme » en Limousin.

3.3.3. Au titre de la relation avec les Offices de tourisme et les Syndicats d'initiative

Sous l'égide de l'UDOTSI, le CDT agit pour accompagner les OTSI dans leur travail de mise en réseau et de qualification (bourse aux documents, qualité de l'information au sein du système LEI).

3.3.4. Au titre du suivi de l'activité touristique

Le CDT est un partenaire très étroitement associé par le CRT Limousin en matière de suivi et d'observation de l'activité économique du tourisme. A ce titre le CDT contribue à la mise en œuvre, à l'exploitation et à la présentation de données et d'enquêtes régionales (ex : fréquentation des sites et manifestations avec Atout France, enquête sur les clientèles « SOCL », conjoncture). Enfin le CDT publie un tableau de bord annuel de l'activité touristique.

3.4. Au titre de « Diriger et gérer le CDT » (pages 26 à 28 du rapport synthétique)

Sur cet aspect, il convient de rappeler :

- la tenue de deux Conseils d'administration (09/06 et 13/11), et d'une Assemblée générale (08/07) ;
- le départ en retraite de Mme Anne-Marie JANDAUD au 30/06,
- l'arrivée de M. LACROIX (en mars), de Mlle DUDOGNON (apprentie en septembre) et de Mme TRINQUES (en septembre).

D'autre part des outils de management ont été déployés :

- Un système de comptabilité analytique, simple, en relation avec la gestion du CDT,
- Un règlement intérieur pour l'ensemble des salariés,
- Un « document unique » relatif aux risques professionnels,

- Un règlement des achats en application de notre statut de « pouvoir adjudicateur ».

Enfin deux appels à concurrence ont été mis en œuvre en 2009 pour identifier :

- un cabinet comptable au titre de l'exercice 2009,
- une agence de graphisme pour faire évoluer les éditions de 2009-2010.

Le rapport d'activités est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

4.Point N°3 – rapports financier et comptable de 2009

Mme Adeline FUMET, Trésorière de l'association CDT, laisse la parole à Monsieur Gilles MALTHIEU, du Cabinet PriceWaterhouseCoopers, de Limoges pour commenter le budget de l'exercice 2009 (voir les documents transmis et remis en séance).

4.1. Le compte d'exploitation

4.1.1. Les grandes lignes :

Ce qu'il faut retenir du compte d'exploitation de l'année 2009, ou les grandes lignes, sont les éléments qui suivent :

- les dépenses du CDT sont de 960277,56 €,
- les recettes du CDT sont de 990940,07 €,
- ce qui génère un solde positif de 30662,51 €.

4.1.2. Sur le plan des dépenses d'exploitation :

- les charges de structure, hors personnel, représentent 13,0 % des dépenses (hors envoi de doc)
- les charges de personnel (y compris provisions pour congés payés au 31/12) représentent 32,6 % des dépenses,
- les charges de promotion et de communication représentent 11,2 % des dépenses, auxquelles s'ajoutent 0.7 % de frais d'affranchissement pour envois de documentations touristiques,
- les charges liées au développement (ex : fleurissement, observation, filières) représentent 1,6 % des dépenses,
- les charges liées à l'achat de prestations en vue de bâtir des produits touristiques représentent 19,2% des dépenses,
- les charges liées à la mise en marché des produits touristiques représentent 0,8 % des dépenses,
- les impôts et taxes liées à l'activité commerciale représentent une « dépense négative » (- 0,2 %) faisant l'objet d'un remboursement d'impôts trop payés au titre de 2008.

4.1.3. Sur le plan des recettes d'exploitation :

- en premier lieu, les aides et les subventions du Conseil général de la Haute-Vienne, représentent 71,4 % des recettes,
- en second lieu, les ventes de produits touristiques (qui ont permis de payer les prestations achetées et mentionnées en dépenses) représentent 22,3 % des recettes. Il faut mentionner que cette activité commerciale a généré une marge brute qui correspond à 4,0 % des recettes du CDT ; et que cette marge commerciale correspond à 17,5 % de valeurs des produits vendus.
- les participations à diverses actions (ex : salons) représentent 1,2 % des recettes,
- les autres ressources (ex : revenus issus de placements, aides du Cnasea, Agefos, abattement taxe sur salaires, et divers) représentent 2,4 % des recettes,
- le prélèvement sur notre provision AG2R au titre l'indemnité de départ en retraite de Mme JANDAUD représente 1,5 % des recettes.

4.1.4. L'analyse des dépenses de promotion et de communication

Rappelons que le budget dédié à la communication et à la promotion de la destination et des produits de la Haute-Vienne a été en 2009 de 107,8 K€ dont la répartition est la suivante :

- 25,6 % pour les éditions du CDT,
- 22,8 % pour les salons (dont 20,3 points en France et 2,5 points à l'étranger),
- 17,8 % pour l'Internet,

- 10,7 % pour l'édition des topofiches randonnée,
- 9,5 % pour les relations avec la presse,
- 5,6 % pour l'achat de publicités,
- 5,1 % pour la photothèque,
- 3,0 % pour les autres actions (ex : cotisations techniques liées à la promotion (Atout France, envoi de documentations par transporteur).

Rappelons qu'en complément de la communication et à la promotion de la destination, un budget a été consacré à la promotion commerciale en 2009 à hauteur de 7,6 K€ dont la répartition est la suivante :

- 64,2 % pour la mise en œuvre d'actions de nature marketing (éducateur et marketing direct),
- 28,6 % pour les éditions du CDT,
- 7,2 % pour des actions diverses.

4.1.5. La comparaison des budgets 2008 et 2009 du CDT

4.1.5.1. sur le plan des dépenses

Sur le plan des dépenses, les structures pour 2008 et 2009 sont assez proches avec toutefois des variations de volumes qui sont importantes :

- + 3,4 %, en volume, pour les dépenses de personnel et de structure (pas de direction pendant de nombreux mois),
- -12,8 %, en volume, pour les dépenses de communication et promotion,
- + 496 %, en volume, pour la promotion commerciale,
- -20,7 %, en volume, pour l'achat de prestations en vue de bâtir des produits touristiques,
- -23,8 %, en volume, pour les dépenses liées au développement et à la qualification.

Globalement, la baisse des dépenses est de 4,1 % par rapport à 2008.

4.1.5.2. sur le plan des recettes

Sur le plan des recettes, les structures pour 2008 et 2009 sont aussi assez proches avec toutefois des variations de volumes qui sont parfois importantes :

- - 0,8 %, en volume, pour les subventions du Conseil général,
- + 10,5 %, en volume, pour les autres recettes de fonctionnement,
- + 4,0 %, en volume, pour les recettes de partenariat au titre de la destination,
- - 57,4 %, en volume, pour les recettes de partenariat au titre de la mise en marché,
- + 834 %, en volume, pour les recettes de partenariat au titre du développement,
- - 17,7 %, en volume, au titre de la vente de produits touristiques.

Globalement, la baisse des recettes est de 4,8 % par rapport à 2008.

En conséquence, le résultat passe de 39,5 K€ en 2008 à 30,7 K€ en 2009.

4.2. Le bilan

4.2.1. au niveau de l'actif

Sur le plan de l'actif immobilisé :

- les immobilisations corporelles (matériels faisant l'objet d'amortissements) représentent près de 4300 €.

Sur le plan de l'actif circulant :

- les créances représentent 41 K€ environ (en forte augmentation par rapport à 2008, mais liée à l'activité commerciale du CDT),
- les disponibilités représentent près de 292 K€ contre 236 K€ en 2008,
- les charges constatées d'avance (ex : dépenses de promotion de l'année 2010 payées à la fin de l'année 2009) représentent 27 K€ environ, ce qui est quasi stable par rapport à 2007 et 2008,
- des crédits d'impôts représentent 5,5 K€ environ.

4.2.2. au niveau du passif

Sur le plan des capitaux propres :

- la réserve légale est toujours portée à près de 9 K€ (stable par rapport à 2008),
- le résultat de l'exercice (30,7 K€) est porté au bilan et vient abonder les capitaux propres du CDT.

Sur le plan des provisions pour risques et charges, celles-ci ont été portées à hauteur de 97,4 K€ environ (34 K€ pour le litige avec Mme BARRERE et 63,5 K€ au titre des départs à la retraite futurs).

Sur le plan des dettes :

- les dettes à des fournisseurs sont portées à hauteur de 95,5 K€ environ. (en hausse par rapport à 2008),
- les dettes fiscales et sociales sont portées à hauteur de 93,5 K€ environ (en augmentation par rapport à 2008),
- 3,3 K€ au titre des autres dettes diverses.

4.2.3. au niveau de l'analyse du bilan

Les dettes fournisseurs, fiscales ou sociales, mais également les provisions pour risques et charges, sont couvertes par les disponibilités, ce qui est une situation normale.

4.3. La proposition d'affectation du résultat et du report à nouveau

Notre association devra se prononcer sur l'affectation des comptes :

- « report à nouveau » (39509 €),
- et du « résultat de l'exercice » (30663 €).

Afin de conforter la situation financière, et la lecture du bilan de l'association vis-à-vis des tiers, il est proposé d'affecter 70000 € au fond associatif et le solde (172 €) au compte report à nouveau.

Le fonds associatif devant permettre à l'association de pouvoir financer des charges dont le financement initial ne serait pas prévu pour des raisons diverses ou dont le « compte d'exploitation » serait a priori déficitaire.

4.4. Les rapports du Commissaire aux comptes

Monsieur Henri LIMOUZINEAU, représentant de la société KPMG au titre de Commissaire aux comptes, présente son rapport général, ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (voir les pièces remises en séance).

Les comptes annuels et le rapport financier de l'association « CDT de la Haute-Vienne » sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport spécial du Commissaire aux comptes de l'Association « CDT de la Haute-Vienne » est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

La proposition d'affectation du résultat et du report à nouveau est soumise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

4. Information sur l'activité du service commercial du CDT

Pour information des membres de l'AG du CDT de la Haute-Vienne, Mme Sophie TRINQUES fait une présentation des grandes lignes relatives au travail du service commercial du CDT de la Haute-Vienne (le document de présentation, sous forme de diapositives, sera mis en ligne sur le site Internet du CDT – espace professionnel).

5. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses émanant des membres présents lors de l'Assemblée générale ordinaire du CDT.

Discours de clôture

Intervention de Mme Andrea SOYER, Conseillère régionale du Limousin

Madame Andrea SOYER, au titre de Conseillère régionale et représentant Madame la Présidente du CRT Limousin, exprime son plaisir d'avoir participé à nos travaux.

Dans ses propos elle rappelle que le Comité régional du tourisme :

- est aux côtés du CDT de la Haute-Vienne, et que ce dernier doit privilégier le terrain, en particulier par la mise en œuvre d'actions de valorisation du patrimoine,
- déploiera ses moyens humains et financiers pour améliorer la lisibilité du Limousin dans la perspective de faire venir des touristes plus nombreux.

Intervention de Monsieur Michel LABORIE Sous-Préfet de Bellac-Rochechouart

Monsieur le Sous-Préfet rappelle que l'action de l'Etat se traduit essentiellement au travers de l'action du GIE « Atout France », agence nationale de développement et de promotion de la destination France ; et qu'à ce titre plusieurs chantiers sont en cours et concerne l'action du département :

- la mise en application de la loi du 22 juillet 2009, dont la réforme des classements des offres touristiques et la suppression des CDAT,
- le déploiement des marques regroupées sous l'intitulé « Qualité tourisme »,
- le déploiement du label « Tourisme et handicap », et rappelle qu'il y avait une offre labellisée en 2007 contre 30 aujourd'hui en Limousin dont 15 en Haute-Vienne.

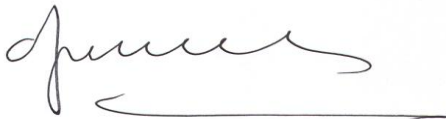
A l'image des propos tenus par Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur LABORIE reconnaît que la vision du tourisme en Haute-Vienne doit être « proportionnée », mais que ce département possède des atouts à valoriser en particulier pour consolider les structures et les entreprises déjà en place, à l'image de l'offre hôtelière, en travaillant certaines « niches » de clientèles (tourisme de nature, randonnée). Enfin Monsieur le Sous-Préfet souhaite que des solutions, adaptées, pour la mise en marché et la commercialisation puissent être imaginées en Haute-Vienne et Limousin afin d'augmenter la fréquentation touristique globale.

#####

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Daniel FAUCHER clôt l'Assemblée générale ordinaire vers 17h15 et invite les membres présents à boire le verre de l'amitié.

Fait à Limoges le 8 juin 2010.

Monsieur Daniel FAUCHER



Président

Monsieur Patrick DANTZER



Secrétaire